

COMPTE RENDU GT MOBILITE – CREC – LUC-SUR-MER

Dernière mise à jour du document : 11/09/2023

Présents : Julien Bacqué-Cazenave, Cécile Bellanger, Laurent Chavienne, Maël Deloor, Camille Detree, Pierre-Antoine Dupont, Oriane Jolly, Andréa Lemoine, Anne-Marie Rusig, Olivier Timsit, Olivier Maquaire, Ameylie Bourasseau

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'université de Caen Normandie élabore actuellement un plan de mobilité regroupant tous les campus. Initialement établi uniquement pour les déplacements des personnels, l'université de Caen Normandie a souhaité intégrer également les déplacements des étudiants. L'objectif principal du plan de mobilité est de réduire l'usage de la voiture individuelle, tout en prenant en compte les différentes contraintes personnelles ou liées à l'environnement de travail/d'étude.

Le projet est piloté par Campus 30, la mission développement durable de l'université. Le plan de mobilité doit être composé d'un état des lieux et d'un plan d'actions chiffré. Pour établir l'état des lieux, l'université s'est basée sur le diagnostic réalisé dans le cadre de la candidature au Label DD&RS, ainsi que sur les travaux réalisés par les étudiants. Ces informations ont été complétées par les résultats d'une enquête sur les habitudes de déplacements à destination des personnels et des étudiants, et diffusée entre le 27 mars et le 8 mai.

L'université a souhaité co-construire le plan d'actions avec les usagers des campus : les étudiants et les personnels. Ainsi, des groupes de travail ont été organisés dans chaque campus, caennais et distants, soit un total de 13 groupes de travail. Conscients de l'absence des étudiants durant cette période de l'année, il est prévu de diffuser une concertation en ligne, durant le mois d'octobre, afin de donner la parole aux personnes n'ayant pu se libérer durant les groupes de travail.

Ce plan de mobilité doit être transmis à l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) concernée. Les résultats obtenus et les actions à mettre en place seront transmis à Caen-la-Mer.

TEMPS D'ECHANGES

Plusieurs EC font l'aller-retour du CREC vers le Campus 1 de Caen et essaient de bloquer leurs journées sur le Campus 1 lorsqu'ils y sont.

Le CREC accueille également des étudiants et des doctorants. Une partie d'entre eux se logent à Caen car les appartements sont moins chers qu'à Luc-sur-Mer, mais cela les oblige donc à faire des aller-retours avec Caen.

Luc-sur-Mer est une ville avec beaucoup de vents et des embruns.

LA VOITURE

Installation de bornes électriques

Des gaines électriques ont été installés lors des travaux, permettant de déployer des bornes électriques. Un AMOA est en charge de faire le tour de tous les sites universitaires pour évaluer la faisabilité de ce type de déploiement.

La question a déjà été abordée avec la mairie. La mairie était prête à co-financer si les bornes étaient accessibles au grand public, ce qui n'est pas le cas.

La deuxième difficulté réside dans le système de roulement entre les voitures chargées et celles qui doivent être chargées. Les parkings sont souvent saturés, donc le conducteur voulant changer sa voiture rechargée de place risquerait de ne pas trouver de place vacante.

Enfin, la question se pose sur le réel besoin de recharger sa voiture sur son lieu de travail/d'étude. Cette solution serait plus pertinente pour les vélos qui ont une batterie plus faible.

Renouvellement du parc automobile

Aujourd'hui, quelques-unes sont hybrides ou 100% électriques, mais il n'y a pas assez de budget pour remplacer chaque voiture en électrique. DE plus, les distances risquent d'être trop importantes, par exemple pour aller jusqu'à Arcachon.

LE COVOITURAGE

Une partie des étudiants viennent en covoiturage au CREC.

Pour faire du covoiturage entre collègues, il faut que les horaires correspondent, ce qui n'est pas toujours le cas. Ainsi, une plateforme de covoiturage interne Unicaen ne serait pas forcément utilisée par les personnels du CREC, à cause de cette problématique d'horaire, mais également parce qu'ils se connaissent tous.

Les participants pensent que le covoiturage est une bonne idée lors des longs trajets, mais que cela devient un inconvénient lors des petits trajets : perte de temps à cause des retards, faible marge de temps, stress.

Campus 30 doit se renseigner sur le remboursement en frais de mission des trajets de covoiturage fait sur Blablacar. Cela peut valoir le coup de voir juridiquement si c'est faisable ou non (extension d'assurance ?) car cela peut permettre de diminuer l'empreinte carbone des personnes qui sont obligés de prendre la voiture pour se rendre à certains endroits.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Il n'existe qu'un seul bus à Luc-sur-Mer et ce bus permet de relier Luc-sur-Mer à Caen : le car Nomad 101.

La fréquence de passage de ce bus est une fois par heure et s'arrête vers 18h30. Cette fréquence de passage n'est pas adaptée aux besoins des personnels du CREC, ni des étudiants qui sont amenés à se rendre au CREC.

Si ce bus passait plus fréquemment et plus tardivement le soir, cela pourrait éviter de prendre la voiture.

A Luc-sur-Mer, l'arrêt de bus est proche du CREC, mais les arrêts dans le centre Caen ne sont pas pratiques. Il n'y a pas forcément assez d'arrêts, et il faut compter 10/15 minutes de marche supplémentaire pour se rendre au Campus 1.

Cette ligne connaît parfois des perturbations, comme actuellement car il n'y a pas assez de conducteurs. Ainsi, ce n'est pas une ligne fiable.

Les participants ont constaté que le prix était assez élevé sans carte d'abonnement. Néanmoins, tous les titres Nomad permettent une correspondance gratuite avec le réseau Twisto, dans la limite d'une heure avant ou après le trajet Nomad.

L'idéal serait d'avoir des abris vélos proches des stations de bus, afin d'assurer l'intermodalité. Il existe des bus permettant de mettre les vélos à l'arrière, mais ce service n'est pas encore bien développé.

LA PRATIQUE DU VELO

Il y a 15 km entre Luc-sur-Mer et le Campus 1. Cela représente 1h de vélo. La route est faite de faux plats en montant, vers Caen. A contrario, le retour est fait de faux plats descendants.

Les pistes cyclables

Les pistes cyclables entre Caen et Luc-sur-Mer ne sont pas entretenues, et sont dans un mauvais état (racines, arbres non taillés, ...). La piste entre Epron et Douvres-la-Délivrande est très dangereuse car il n'y a pas de séparation avec la route et les voitures ne font pas attention aux vélos. Pour le trajet retour, les cyclistes ne savent pas forcément par où passer, il n'y a pas assez d'indications, donc plusieurs cyclistes prennent l'autre piste à contre-sens.

Sur la piste cyclable vers Ouistreham, une pancarte indique que les vélos sont « tolérés », ce qui ne renvoie pas une bonne image aux cyclistes.

A l'entrée de Luc-sur-Mer, les marquages au sol indiquent des cédez le passage uniquement pour les cyclistes.

L'entrée de Douvres-la-Délivrande est compliquée pour les vélos.

Les espaces de stationnements

Il n'y a pas d'abris à vélo sur le site, les cyclistes accrochent donc les vélos sur des barrières. D'après les participants, un abri à vélo était initialement prévu, mais par manque de financement, il n'a pas été livré. Ainsi, ils ne savent pas si l'abri vélo finira par arriver, ou s'il faut faire une demande auprès de la CVEC. Dans ce cas, Campus 30 peut aider à monter le dossier.

L'emplacement idéal serait derrière le bâtiment principal, car il y a des embruns qui abiment les vélos. L'abri devra être couvert en haut et sur les côtés pour protéger au maximum les vélos.

Au quotidien, il y a 3 à 5 vélos présents sur le site, plus ceux des personnes externes qui viennent au CREC. Une dizaine d'emplacements serait l'idéal.

L'abri ne sera pas sécurisé car cela coûte cher et un bon antivol est tout autant efficace.

Sur le Campus 1, il n'y a jamais de places pour vélos, donc les EC se rendant sur le Campus 1 préfèrent prendre leur voiture.

La mise à disposition de vélos électriques pour effectuer les trajets entre campus n'intéresserait personne au CREC car il faut tout de même compter 1h de trajet.

Aménagements et équipements

Une douche est mise à disposition des cyclistes au CREC. Les participants souhaiteraient avoir accès à plus d'infos concernant les douches sur le Campus 1 lorsqu'elles seront réhabilitées. Il y a un réel besoin car certains EC sont près à faire 1h de trajet pour se rendre sur le C1 mais auront besoin de prendre une douche.